

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°094/2024

Envoyé en préfecture le 20/09/2024
Reçu en préfecture le 20/09/2024
Publié le 
ID : 039-200090579-20240918-D_094_2024-DE

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 76
Suppléants présents : 06
Pouvoirs : 10

Date de convocation :

12/09/2024

Date d'affichage :

20/09/2024

Votants :	92	Pour :	92	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BELLAT Stéphane ; BELLERON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean- Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HALBOURG Bertrand ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL- BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; LAGARDE Chantal ; MAURON Francine ; MICHAUD Christian ; TREILLE Yannick.

Excusés ayant donné pouvoir : BAUDIER Stéphanie à MOREL BAILLY Hélène ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; BUNOD Remy à BUCHOT Jean-Yves ; CALLAND Jacques à GROSDIDIER Jean-Charles ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à PROST Philippe ; LACROIX Serge à BONDIER Jean-Robert ; PIETRIGA Guy à CASSABOIS Yannick ; PONSOT Pauline à DUTHION Jean-Paul ; REBREYEND COLIN Micheline à ROZEK Evelyne.

Excusés : BAILLY Hervé ; BOILLETOT Jean-Marc ; CHAMOUTON Patrick ; FATON Patrice ; GAMBÉY Olivier (représenté par MICHAUD Christian) ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; HOTZ Richard (représenté par LAGARDE Chantal) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; PARIS Robert ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine) ; SCHAEFFER Catherine (représentée par TREILLE Yannick).

Absents : ARTIGUES Damien ; BIN Richard ; BOURGEOIS Rachel ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; GEAY David ; GROS-FUAND Florence ; GUILLOT Evelyne ; LAMARD Philippe ; MILLET Jacqueline ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PRELY Fabrice ; THOMAS Rémi.

Secrétaire de séance : BENIER ROLLET Claude

Objet : OPAH de Moirans-en-Montagne - Avenant n°2 à la convention de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Rapporteur : Christelle DEPARIS-VINCENT

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Par délibération n°2022-006 en date du 9 février 2022, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de convention de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Moirans-en-Montagne.

La convention initiale liant la Commune de Moirans-en-Montagne, la Communauté de Communes Terre d'Emeraude Communauté, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département du Jura, a été signée en date du 20 juin 2022.

Par délibération n°2022-161 en date du 14 décembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé le projet d'avenant n°1 à la convention de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Moirans-en-Montagne.

L'avenant n°1 a été signé en date du 3 avril 2023.

La commune de Moirans-en-Montagne souhaitant apporter une modification concernant les financements complémentaires à destination des propriétaires bailleurs dans le but de rendre l'opération plus attractive, un projet d'avenant n°2 a été élaboré, lequel doit préalablement à sa signature, être soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 10 septembre 2024 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER l'avenant n°2 à la convention de mise en œuvre de l'OPAH de Moirans-en-Montagne.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer le document.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 204 et 20.

DE CHARGER Monsieur le Président de prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le

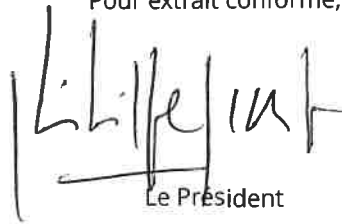
ID : 039-200090579-20240918-D_094_2024-DE

Berger
Levrault

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,


Le Président

